

Mémoire sur la question des écoles du Manitoba L'origine de cette question

Volume 6, numéro 3, décembre 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301538ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301538ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1952). Mémoire sur la question des écoles du Manitoba : l'origine de cette question. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 6(3), 440–442.
<https://doi.org/10.7202/301538ar>

DOCUMENTS INÉDITS

MEMOIRE SUR LA QUESTION DES ECOLES DU MANITOBA

L'ORIGINE DE CETTE QUESTION

Le P. Gonthier rédigea ce mémoire "qui mettra dans un jour parfait la duplicité de nos libéraux" (Gonthier à l'abbé Lindsay, 3 juillet 1897) et le communiqua au Cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, en vue de la visite de Laurier à Rome en août 1897.

L'histoire de cette conspiration en trois actes d'où serait sortie la question des écoles, il la tenait de W.E. Blumhart, rédacteur au journal montréalais, le Monde. Nous publions ce document à simple titre documentaire. Il nous est fourni par le R. P. Thomas Charland, o.p. (NDLR).

On croit généralement à Rome, et même au Canada, que la cause première et principale de ces difficultés scolaires est le fanatisme anglais et protestant, et l'antagonisme absolu entre le principe chrétien de l'éducation par la famille et le principe anti-chrétien de l'éducation neutre, c-à-d. sans religion, par l'État. Que toutes ces causes aient en effet singulièrement compliqué et aggravé ces difficultés, il est impossible de le nier. Mais ce serait faire erreur que d'en chercher là la première cause et l'origine véritable.

La cause première et véritable de toutes ces difficultés scolaires est simplement une intrigue politique, une conspiration entre les libéraux du parlement d'Ottawa et ceux des provinces pour briser l'union conclue entre les Orangistes conservateurs d'Ontario et les catholiques conservateurs de la Province de Québec, qui maintenait les conservateurs au pouvoir presque sans interruption depuis la confédération de 1867.

Le premier auteur du complot fut l'Hon. Olivier Mowat, longtemps premier ministre de la Province d'Ontario, et aujourd'hui ministre de la Justice à Ottawa dans le cabinet Laurier. Ce fut lui qui entreprit, de concert avec l'opposition libérale d'Ottawa, de briser l'alliance qui formait le parti conservateur et de faire tomber Sir John McDonald, alors premier ministre du Canada.

Voici l'histoire de cette conspiration en trois actes:

I — La première ruse qu'imagina Sir Olivier Mowat, fut d'incorporer, c'est-à-dire de reconnaître comme société civile, les Orangistes de la province d'Ontario. Il fit donc voter cette incorporation à la législature de Toronto: mais afin d'en faire une question de politique fédérale, il avisa le

Lieutenant-Gouverneur de ne pas sanctionner cette loi, mais de la réserver à la sanction du Gouverneur Général à Ottawa.

Le Gouverneur Général ne pouvait sanctionner l'acte d'incorporation ou refuser de le sanctionner que sur l'avis du Premier Ministre Sir John McDonald. Si celui-ci avisait le Gouverneur de sanctionner cet acte de la législature, tous les libéraux se lèveraient contre lui en Parlement à Ottawa et entraîneraient avec eux les catholiques conservateurs. Si au contraire il refusait la sanction, on soulèverait contre lui les orangistes fanatiques, et en votant avec eux on formerait une majorité.

Le chef conservateur vit le piège et sut y échapper. "Le pouvoir central, dit-il, peut s'occuper des *lois* des provinces et non pas seulement des délibérations des législatures provinciales. Or un acte ne devient loi que lorsqu'il est sanctionné par le Lieutenant Gouverneur. Lors donc que le lieutenant gouverneur d'Ontario aura sanctionné l'acte d'incorporation des orangistes, ce sera le temps pour le pouvoir fédéral de s'en occuper".

II — Ainsi déconcertés, les libéraux cherchèrent une autre difficulté. Ils trouvèrent dans la province de Québec la question des biens des Jésuites. La province avait trop manifestement le droit de disposer de ses biens sans l'agrément du pouvoir fédéral, même en faveur des Jésuites, pour qu'on pût à ce seul propos susciter au gouvernement d'Ottawa un embarras sérieux. C'est pourquoi les chefs libéraux, MM. Mowat, Laurier et Mercier, décidèrent que ce dernier ajouterait à la loi tout un long préambule, parfaitement inutile, où il ferait une profession de foi catholique tout à fait hors de saison, invoquant à tort et à travers les désirs et les droits du Saint-Père, etc. C'était le moyen imaginé pour soulever contre la loi le fanatisme anglais et protestant au parlement d'Ottawa et détacher les Orangistes du chef conservateur s'il refusait de désavouer une loi qui semblait sous cette forme un défi jeté à la majorité protestante.

Le chef conservateur devina le but de cette manœuvre. Il fit venir devant le Parlement la question du désaveu du bill des orangistes de la province d'Ontario et celle de la loi des Jésuites de la province de Québec, et il obtint ainsi facilement que ses partisans orangistes et catholiques, également intéressés à deux mesures différentes, respectassent les convictions religieuses les uns des autres pour ne s'occuper que des questions constitutionnelles sur lesquelles ils pouvaient s'entendre. — Une deuxième fois la conspiration libérale était déjouée.

Cependant, cette fois un petit groupe de fanatiques s'était détaché à cette occasion du parti conservateur et allait se donner pour mission de travailler à combattre avec acharnement l'influence catholique et française. C'était d'un bon augure pour le parti libéral. En suscitant une nouvelle difficulté dans quelque autre province, il pourrait rallier à lui ce groupe de fanatiques, l'accroître encore, et peut-être, avec son concours, briser l'union du parti conservateur.

III — Cette fois on alla au Manitoba. Il y eut conciliabule de MM. Mowat, Laurier et Greenway, et il fut résolu que celui-ci abolirait dans sa

Province l'usage officiel de la langue française et les écoles confessionnelles. Évidemment la minorité catholique réclamerait auprès du Gouvernement fédéral, et celui-ci, gardien de la constitution et chargé par elle de protéger les droits des minorités, ne pourrait manquer d'intervenir en sa faveur. En exploitant les préjugés de race et de religion dans les Provinces anglaises et protestantes on affaiblirait singulièrement la position du gouvernement et peut-être trouverait-on dans les péripéties de la lutte l'occasion cherchée depuis si longtemps de briser l'alliance qui maintenait au pouvoir le parti conservateur.

Tous les libéraux eux-mêmes ne comprirent pas d'abord la manœuvre des chefs. L'un des principaux écrivains du parti, M. P. Sauvalle, commença dans la *Patrie* une guerre acharnée contre Greenway, moins en faveur des écoles catholiques que des droits de la langue française qu'il ne voulait pas laisser sacrifier. M. Laurier, chef du parti libéral à Ottawa, intervint par une lettre et imposa silence au journal pour protéger son complice de Winnipeg. Il se portait garant des bonnes intentions de M. Greenway qu'il connaissait mieux que personne en ayant été avec l'hon. Ol. Mowat le principal inspirateur. Cette lettre n'est pas connue du public, mais j'en ai pris connaissance à Montréal le 29 mars de cette année et je puis en avoir une copie si l'on tente de la nier.

Ainsi donc cette difficulté des écoles du Manitoba n'est que la troisième acte d'une conspiration entre les libéraux des provinces et ceux d'Ottawa pour briser l'union entre les protestants et les catholiques du parti conservateur, et renverser celui-ci du pouvoir.

Que l'on veuille bien étudier à cette lumière tout l'historique de la question des écoles tel qu'il est si fidèlement raconté dans les différentes brochures de P. Bernard et de Justitia, dont aucune n'a été réfutée ni contredite sur un seul point, et l'on comprendra mieux la tactique des deux partis politiques.

Ce n'est point le fanatisme qui a suscité cette difficulté politique; c'est l'ambition d'intrigants et conspirateurs politiques qui a soulevé le fanatisme anglais et protestant pour susciter des embarras inextricables au parti au pouvoir avant de l'en déposséder. Ce sont aujourd'hui ces mêmes intrigants et conspirateurs politiques qui, arrivés au pouvoir, but unique de leurs conspirations et de leurs intrigues, viennent supplier le Saint Siège de les couvrir de sa protection afin qu'ils ne soient pas contraints de lutter contre le fanatisme qu'ils ont soulevé volontairement et de réparer les torts faits aux catholiques par les leurs et sur leur demande, dans l'unique intérêt de leur convoitise du pouvoir.

Qu'on juge par là jusqu'à quel point M. Laurier pouvait être sincère lorsqu'il promettait solennellement de faire redresser par l'influence de Sir Olivier Mowat les griefs des catholiques manitobains, dont lui-même et l'Hon. Olivier Mowat sont en réalité les premiers et principaux auteurs.